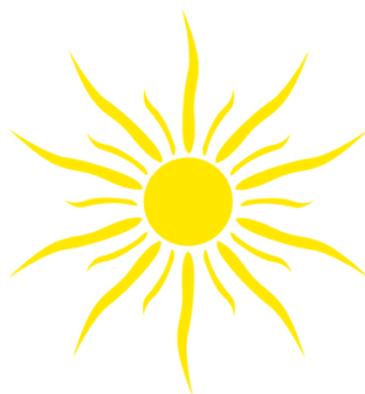


JUIN 2022

Nuits de juin

L'été, lorsque le jour a fui, de fleurs couverte
La plaine verse au loin un parfum enivrant ;
Les yeux fermés, l'oreille aux rumeurs entrouverte,
On ne dort qu'à demi d'un sommeil transparent.
Les astres sont plus purs, l'ombre paraît meilleure ;
Un vague demi-jour teint le dôme éternel ;
Et l'aube douce et pâle, en attendant son heure,
Semble toute la nuit errer au bas du ciel.

Victor Hugo, *Les rayons et les ombres*



INFOS MUNICIPALES

Elections législatives

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des députés pour les cinq prochaines années.

Les élections auront lieu à la salle des élections (cour de la mairie), de 8h à 18h.

N'oubliez pas que pour pouvoir voter vous devez être muni de votre carte d'identité et de votre carte d'électeur.

Vote par procuration

Vous allez être absent le jour des prochaines élections ?

Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration. Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt.

▪ **Vous pouvez utiliser le formulaire disponible en gendarmerie :**

Vous devez vous présenter en personne avec un justificatif d'identité. Vous y remplissez le formulaire en indiquant notamment votre numéro national d'électeur et celui de l'électeur chargé de voter à votre place. Celui-ci peut être inscrit dans une autre commune que la vôtre. Vous pouvez connaître les numéros à l'aide du lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

▪ **Vous voulez faire la démarche en ligne :**

Vous devez utiliser le téléservice « ma procuration », vous identifier via le site France Connect et indiquer une adresse électronique (e-mail).

Après avoir reçu le mail indiquant le numéro de votre demande, vous devez vous rendre **en personne** dans une gendarmerie.

Vous devez y présenter un justificatif d'identité et indiquer le numéro de votre demande de procuration inscrit sur le mail que vous avez reçu.

Ensuite vous recevrez :

-  Un mail contenant le récépissé de votre demande de procuration ;
-  Un mail confirmant la validité (ou l'invalidité) de votre procuration.

**Lundi : 15h à 17h
en Mairie**

Mairie : 02.97.74.40.15
accueil.mairie@guilliers.fr

<https://www.guilliers.fr/>

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h00 à 12h15 – 13h30 à 17h00

Mercredi : 9h00 à 12h15
1^{er} et 3^{ème} samedi : 9h00 à 12h15

Cantine – Garderie :

02.97.74.50.15

Assistante sociale :

02.97.73.22.00 sur R.D.V

Bibliothèque : 02.97.74.48.32

Mercredi 15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h15

Espace Public Numérique :

02.97.22.99.38

Mardi : 14h00 à 15h30

Atelier d'initiation

Mardi : 15h30 à 17h00

Accès libre

Déchèterie Les Tertres :

02.97.22.85.80

Lundi et Jeudi :

8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00

Samedi :

8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

Ploërmel Communauté :

02.97.73.20.73

Portage des repas :

02.97.93.99.92

Gendarmerie : 17

Brigade de Ploërmel :

02.97.74.06.14

Maison Paroissiale :

02.97.74.40.66

Cabinet médical :

02.97.74.42.96

Cabinet kiné :

02.97.70.69.20

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Pour les urgences : 3237

LA POSTE :

Du lundi au samedi

De 9h45 à 12h00

Départ courrier : 12h00

MARCHÉ : tous les mercredis matin

⚙️ Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans. Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, s'inscrire au permis de conduire ou à un concours.

⚙️ Passage de la balayeuse : lundi 13 juin

⚙️ Transport scolaire des écoles primaires

Afin d'organiser les circuits de transport scolaire communal (desserte Evriguet, Saint Malo des 3 Fontaines, Mohon, commune de Guilliers), vers les écoles primaires, les familles souhaitant que leur enfant utilise le ramassage scolaire communal, sont invitées à déposer, au plus vite, une demande auprès de la mairie.

TARIFS ANNUELS :

1^{er} et 2^{ème} enfant transporté : 120 €/enfant

3^{ème} enfant transporté : 50 €

La gratuité s'appliquera à partir du 4^{ème} enfant.



⚙️ Transport scolaire : inscription en ligne (collégiens, lycéens)

Pour l'année 2022-2023, l'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo ouvrira à compter de la fin mai.

Cette inscription se déroulera en ligne à l'adresse suivante : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/morbihan>.

La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au 18 juillet 2022.

Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.

RENSEIGNEMENTS : ☎ 02.99.300.300 accessible du lundi au samedi de 8h à 20h.



⚙️ Personnel

En cette période où l'entretien régulier des espaces verts mobilise notre équipe d'agents techniques, nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Emmanuel BEAUFREMEZ.

Il occupe les fonctions d'agent d'entretien avec toute la diversité que nous connaissons pour ce poste. Nous sommes satisfaits de pouvoir le compter parmi nous compte tenu de son expérience. M. Manaïck PERRIN a également rejoint l'équipe pour un contrat saisonnier lui permettant d'acquérir des compétences dans ce métier.

⚙️ Eclairage public

Notre commune est dotée de 242 lampadaires pour l'éclairage public, depuis 2008 un effort a été consenti pour améliorer celui-ci et donc votre sécurité.

Dans le même temps et afin de maîtriser le coût énergétique de ce service, nous avons opté pour des éclairages à LEDs. Notre commune en comporte à ce jour 103.

De par cette action, nous avons pu améliorer l'éclairage et diminuer la consommation énergétique, passant le plus souvent d'ampoules de 150 watts à des leds consommant au maximum 75 watts.

Il est aussi à préciser que MORBIHAN ENERGIE, est d'une aide importante puisque les subventions pour ces travaux vont de 30 à 50%.

⚙️ Assainissement collectif

Le centre bourg est doté comme vous le savez d'un assainissement collectif et de lagunes. Ce dispositif comporte néanmoins quelques contraintes, puisque il ne peut recevoir ni lingettes, serviettes périodiques et les huiles.

En effet, depuis quelques temps, nous sommes confrontés à des bouchages de nos canalisations qui conduisent à l'intervention d'hydrocureuse. Les lingettes et serviettes périodiques doivent donc être déposées dans les bacs verts d'ordures ménagères de même que les masques chirurgicaux. Les huiles doivent être déposées en déchetterie où elles sont récupérées pour servir de carburant à certains véhicules.

A cette heure où il est question de préservation de la nature et d'écologie, pensez à ces gestes, merci.

Voirie

Pour l'année 2022, après le travail de la commission, il a été proposé et validé par le conseil municipal du mois d'avril, les travaux suivants :

En campagne :

- La Ruaudais : sécurisation d'un virage : 4 430 € H.T
- Aménagement des chemins ruraux : Les Orgons, Le Verger, La Bouesnardière : 23 014.50 € H.T
- La Chesnaie : réfection du réseau eaux pluviales : 8 217 € H.T
- Curage retenu : 13 kms (assainissement, accotements et curage des fossés) : 18 200 € H.T
- Point à temps et fauchage (traditionnel)

Dans le bourg, un marché de travaux sera lancé prochainement pour :

- L'aménagement définitif de la voirie du lotissement « Hameau de Perhan »
- Les aménagements de sécurité sur voirie :
- Plateau surélevé Rue de Perhan (RD 13)
- Plateau surélevé Route de Mauron (RD 16)
- Passage de politesse Rue du Douet :

Divers :

- Création d'un réseau eaux pluviales Rue des Courtieux et reprise de busage Rue du Douet : 23 757.80 € H.T

Concours des maisons fleuries

Après un hiver long et triste, aidez-nous à profiter des futures belles journées estivales en embellissant vos maisons pour le bonheur de tous. Mettez de la couleur dans vos jardins. Participez au concours des maisons fleuries dans le bourg comme dans les villages. A l'issue de la remise des prix, une plante vivace ou un petit arbuste est traditionnellement offert à chaque participant.



Inscription en mairie jusqu'au 15 juin.

Chardons

L'arrêté préfectoral du 17 juin 2011, relatif à la destruction des chardons prévoit que sur l'ensemble du territoire, les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs (*Cirsium arvense*) dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont il a la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons devra être effectuée pendant toute la période de végétation, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison. Les contraventions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux dispositions de l'article *L251-20 du code rural*.

Menace sur les abeilles et sur l'humain (Association Action Anti Frelon Asiatique)

Le plus gros problème posé par l'invasion des frelons asiatiques est sa propagation rapide et l'extermination des abeilles à brève échéance.

En effet, la quantité d'abeilles qu'il faut pour nourrir les larves très voraces et très nombreuses d'un nid de frelon asiatique pouvant générer jusqu'à cinquante mille individus, est difficile à imaginer. Une colonie de « *vespa velutina nigrithorax* » peut, durant une saison, engloutir jusqu'à 200 000 abeilles ou équivalent insectes ! Cela représente environ 3 ruches !



On peut aussi imaginer le danger différemment : les dégâts occasionnés par une femelle fondatrice qui engendre une colonie, sont tels que l'on peut remplir 200 bouteilles plastiques (servant à fabriquer les pièges) pleines d'abeilles ! Cet impact est phénoménal ! Vous imaginez facilement toutes les conséquences sur la pollinisation et la biodiversité ! Tant au niveau de la flore, que de la faune et de la chaîne alimentaire. L'invasion de toute l'Europe est probable, au vu de son climat tempéré.

A ce triste tableau, il faut ajouter le risque lié aux piqûres de frelon. La présence de nids de frelon d'Asie est constatée à proximité des zones résidentielles, commerciales ou artisanales, y compris en centre-ville.

Il s'avère que 30% des nids sont bas et cachés. Or, si le nid est dérangé, ou s'il se sent menacé, on a le droit à une attaque en règle avec piqûres multiples et profondes (dard de 5 millimètres).

Le venin de « vespa velutina » est cardio-toxique et neuro-toxique. En cas d'allergie, la piqûre peut s'avérer mortelle « œdème de Quincke » ou « choc anaphylactique ». Peut-être avez-vous en mémoire, les drames qui ont endeuillé nos régions ces dernières années.

Il faut savoir qu'en règle générale, les pharmacies n'ont pas en stock les kits d'adrénaline nécessaires en cas de choc anaphylactique provoqué par allergie au venin du frelon asiatique ! Espérons que les choses évolueront rapidement de ce côté-là.



POUR RAPPEL : Les frelons asiatiques sont visibles dans nos jardins. Jusqu'en juin, nous ne verrons que des reines que l'on appelle aussi des fondatrices. Il est nécessaire de piéger du 10 avril au 10 juin car chaque reine piégée c'est un nid en moins cet été.

Qui appeler quand on a un nid d'abeille ?

Les sapeurs-pompiers n'interviennent pas pour la destruction des nids d'abeilles. Il convient de faire appel à un apiculteur qui récupérera l'essaim (Mme GOURVENEK Karine 06 29 93 12 72) ou vous pouvez aussi prendre contact avec la mairie de votre domicile pour obtenir des coordonnées de celui-ci.

🌀 Arnaques aux placements financiers : soyez vigilants !

Placements financiers, livrets d'épargne... les associations de consommateurs et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) alertent les épargnants sur une augmentation croissante des escroqueries financières portant notamment sur l'usurpation de noms d'intermédiaires ou de produits financiers autorisés.

Si vous êtes démarché par téléphone ou par e-mail pour un de ces produits ou si vous avez vu une offre alléchante sur Internet, suivez ces bons réflexes à adopter avant tout investissement, pour ne pas vous faire piéger.

Les signaux qui doivent vous alerter :

- Vous ne connaissez pas la personne qui vous contacte,
- On vous fait des promesses de rendements très élevés et sans risque,
- Vous devez prendre rapidement votre décision,
- On vous demande vos coordonnées bancaires, votre numéro de carte bancaire ou de payer une somme d'argent,
- On vous explique qu'une nouvelle loi vous impose de souscrire au produit,
- On vous indique que votre établissement actuel a changé de nom et que vous devez signer un nouveau contrat.

En cas de doute sur une proposition d'investissement, rendez-vous sur **Assurance Banque Épargne Info Service** : www.abe-infoservice.fr.

Et si vous avez déjà souscrit à un produit financier et pensez être victime d'une escroquerie, contactez la plate-forme Info Escroqueries au 0 805 805 817 (service et appel gratuits).

En cas de litige, contactez une association de défense des consommateurs.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement—CTRC Bretagne, – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

DU COTÉ DES SERVICES

🌀 Ostéopathe

Ostéopathe depuis 15 ans, je suis très heureuse de m'installer dans votre commune qui se trouve aux portes de mon domicile, et de vous proposer mes services.

Je pratique une ostéopathie douce fondée sur une approche globale qui me permet de prendre en charge tous les patients et notamment : femmes enceintes, nourrissons, personnes fragiles, sportifs...

Je vous accueille à partir de début juin 2022 à mon cabinet situé dans l'office notarial, au 2 place de l'Eglise.

Les consultations se font **uniquement sur rendez-vous**, en m'appelant au 07.82.94.54.97.

Au plaisir de vous recevoir.

Mélanie BASSO

⚙️ Maréchal Ferrant

Maréchal-ferrant diplômé du BTM installé sur la commune de Guilliers, j'interviens auprès de vos équidés, que ce soit pour leurs parages (herbage, de travail), leurs ferrures (standard, loisir, sport).

Je me déplace également pour tous types de ferrures orthopédiques ou kinésithérapiques.

Je suis mobile sur un périmètre d'une heure et demi.

N'hésitez pas à me contacter au: 06.83.92.01.47, que ce soit pour un conseil ou une prise de rendez-vous.

Au plaisir.

Julien CHEVALIER

⚙️ Bibliothèque

Le renouvellement par l'échange de livres et DVD a été réalisé à Caro.

Nous avons donc de nouveaux livres et DVD à vous proposer. N'hésitez pas à venir les découvrir.



⚙️ Boucherie

Résultat du concours :

Le 8 mai 2022, je me suis présentée au concours national de la boucherie au salon de l'artisanat à Quimper.

Sept candidates étaient présentes avec chacune 4 préparations de viande :

1 côte de bœuf : parage, ficelage ; 1 grenadin de veau : parage, bardage, ficelage à la ficelle arrêtée et présentation de quatre pièces ; l'épaule d'agneau : désossage, parage et présentation en melon ; rôti de porc agenais : désossage parage et présentation. Après 4 heures d'épreuves et enregistrement des résultats, j'ai eu la chance de terminer 2^{ème} du concours.

Merci à vous tous et à vous toutes pour vos encouragements et gentilles attentions à l'annonce du résultat pour ceux qui le connaissait déjà.



Période estivale :

Le soleil brille, l'été est déjà là, alors je vous invite à sortir les barbecues avec une large gamme de produits à griller, qui va se développer tout au long de la saison : côte de bœuf, brochette de poulet/de bœuf, poitrine grillée, côte de porc marinée, chipolatas, saucisses et merguez.

Alors, je vous dis à très vite.

Evelyne

⚙️ ADMR de la Trinité-Porhoët

Depuis 1959, l'ADMR de la Trinité-Porhoët intervient sur six communes environnantes (Guilliers, Mohon, Evriguet, Ménéac, St Malo-des-3-Fontaines et La Trinité-Porhoët).

Sa mission : assurer des prestations d'aide à domicile pour tous et à tous les âges de la vie selon 4 gammes de services :

- Enfance et parentalité (garde d'enfant et soutien aux familles « fragilisées »),
- Accompagnement du Handicap, (accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et vie sociale),
- Services et Soins aux Séniors, (accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, courses, ect...),
- Entretien de la maison, (prestation de ménage / repassage).

Le réseau ADMR 56 est en recherche de personnel afin de répondre aux nombreuses demandes d'accompagnement sur le territoire. Les postes d'aide à domicile dans le réseau ADMR 56 sont ouverts à tous : hommes ou femmes, qualifiés ou non, expérimentés ou non. Tous les profils sont étudiés et l'ensemble des candidats sont rencontrés au sein de l'association.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à prendre contact directement avec l'ADMR au 02.97.93.98.81 ou par mail à l'adresse suivante : triniteporhoet@admr56.com



🌀 Salon d'art

20 ans : année record, non seulement pour sa longévité mais pour le nombre d'entrées enregistrées cette année (950 visiteurs) et aussi pour le fait qu'un artiste a vendu toutes ses œuvres exposées.

Pour sa 20^e édition, le salon d'art a investi le Carrouêz et a accueilli 47 artistes (peintres, sculpteurs et photographes). Kafé Corsé, graffeur nantais est venu le jour du vernissage faire une démonstration de son art. Ses panneaux sont restés exposés dans le hall du Carrouêz le temps du salon. Ils seront ensuite exposés dans Guilliers. Il en est de même pour les photos d'Ediluz, invitée d'honneur photographe, qui ont été tirées dans un format plus grand afin d'agrémenter notre commune à la fin du salon.

Le jury, après une délibération argumentée, a nommé les lauréats suivants :

- Sybille DODINOT dans la catégorie « Peinture » qui a démontré un niveau de créativité rarement vu et une liberté d'esprit avec une très bonne maîtrise du dessin à l'encre de chine.
- Guy LE GAL dans la catégorie « Sculpture » pour son travail du bois fin et aérien, impressionnant de recherche et de sculpture.
- Sylvain BARON dans la catégorie « Photographie » pour son ensemble harmonieux, réaliste tout en étant enchanté.

Enfin, le public, venu nombreux admirer les œuvres des artistes, a désigné par ses votes l'artiste Yves MARTINET qui exposait dans la catégorie « Peinture » de très beaux coquelicots très colorés.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

🌀 Concert à l'entracte : samedi 4 juin

Le Bar, Tabac, Jeux, Epicerie L'ENTRACTE organise un concert avec la présence du groupe « Les Flying Bulots ». Stand de galettes saucisses et buvette.

Venez nombreux.



🌀 APEL – Ecole Sainte-Marie

Les bénévoles de l'école Sainte Marie peaufinent les derniers préparatifs de la marche gourmande qui se tiendra le **18 juin**. C'est toujours un grand moment de convivialité, de bonne humeur et de partage.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 4 juin, des flyers sont disponibles dans les commerces Guilliérois.

Pour rappel : apéritif / crudités/ joue de bœuf, gratin, légumes / fromage / dessert (boisson comprise).

Adultes : 16€ - enfants : 6€

Contact au 07.50.60.16.54

🌀 Repas des chasseurs

La société communale de chasse de Guilliers-Evriguet vous propose son repas à emporter qui aura lieu le **2 juillet**.

Au menu : entrée charcuterie / Jarret + frites / Fromage / Dessert.

Le retrait des repas se fera à la salle communale de Guilliers de 16 h à 20 h. Tarif : adultes 13 € / enfants (-12ans) 8€

Les tickets sont à vendre auprès des chasseurs.



🌀 Fête des voisins

Organiser la Fête des Voisins est très simple : il suffit de le décider ! Et, le jour de la fête tout le monde participe à la convivialité en apportant quelque chose à boire ou à manger.

Si vous n'avez encore jamais cultivé l'art du « Bien voisiner », lancez-vous ! Et que cette fête soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble.

Pour cette fête, nous vous proposons le **vendredi 3 juin** mais libre à vous de choisir une autre date en adéquation avec les disponibilités de chacun des voisins.



DU COTÉ DES ASSOCIATIONS

Association pour l'entretien des croix et du petit patrimoine

L'association fera sa réunion ordinaire le **vendredi 24 juin à 18 h** à la salle annexe de la Mairie.
Divers sujets seront abordés.

Les Guillerets :

PROGRAMME DE JUIN	
Jeudis 2, 9, 16, 23 et 30 juin :	Activités en salle / boulodrome / marche



Le jeudi 16 juin : Repas à la bonne franquette, réservation au 06.61.20.48.82

Le 22 septembre : voyage à La Mine Bleue, réservation auprès de Michel : 02.97.74.42.57

DU COTÉ DES ECOLES

Ecole Robert Desnos

Les enfants ont été ravis de découvrir les œuvres durant le salon des arts à Guilliers.

Fin mai, ils découvriront l'Ile d'Arz pour notre sortie scolaire.

Pour information, les familles souhaitant inscrire leur enfant pour la rentrée prochaine, sont invitées à se présenter en Mairie de Guilliers avec leur livret de famille et le carnet de santé.

L'équipe enseignante.

DU COTÉ DES SPORTS

Guilliers Mauron Handball

Le match à domicile du mois de Juin :

Le samedi 4 juin (dernier week-end de compétition). Les – 13 Gars affrontent la VAC (Vannes Athletic Club).

Base nautique

En mai et juin, aux heures d'ouverture du club nautique de Taupont, sur présentation d'une pièce d'identité, 30% de remise sont accordées (hors vélo et activités tractées) à tous les habitants de Ploërmel Communauté.

En juillet et Août, 30% seront également accordés de 9h30 à 12h.

Dates à retenir

<i>Dates</i>	<i>Horaires</i>	<i>Manifestations</i>	<i>Organisateur / Lieu</i>
Vendredi 3 juin 2022		Fête des voisins	
Samedi 4 juin 2022	19h30	Fête de la musique	Bar l'Entracte de Guilliers
Jeudi 16 juin 2022	12h30	Repas à la bonne franquette	Les Guillerets / salle du Carrouêz
Samedi 18 juin 2022	17h30	Marche Gourmande	Ecole Sainte Marie / complexe sportif
Vendredi 24 juin 2022	18h00	Réunion	Association des Croix / salle des élections
Samedi 2 juillet 2022	16h – 20h	Repas des chasseurs à emporter	Société communal de chasse Guilliers - Evriguet salle du Carrouêz

Le Maire – Joël LEMAZURIER

A VOS AGENDAS :



BEFFL JACHRY
Le Village
38400 GUILLIERS

FRONZAGNE - COTTAREO

Visser

RD PAYSAGE

Sable

ETA CHAUMERLIER

Merci à nos partenaires !

SNC L'ENTRACTE

GH AMENAGEMENT
Guilliers

BRIERO

Crème rit

Flu Belais

LES FLYING BULOTS

PONGELARD

Fournit LECDBAS

Volailles Guilleroises

Merci à nos partenaires !

Myram Fleurs

DYLY NOISSETTE

MAISON ENCOURE

IFFP

MARCHE GOURMANDE

Samedi 18 Juin 2022

GUILLIERS

2 Circuits : 9 et 12 km
A partir de 17h30

Adultes = 16€ (gobelet inclus)
Enfants (-12 ans) = 6€

Reservations avant le 4 juin
(Nombre de participants limité)

École Sainte-Marie

BAR L'ENTRACTE de Guilliers

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le samedi 4 juin à partir de 19h30
Concert avec les **FLYING BULOTS**

Stand de galettes saucisses et buvette

Venez nombreux

Menu

- Apéritif et mises en bouche
- Miel-mélo de crudités
- Jôva de bœuf cuisinée à l'ancienne, gratin dauphinois et poêlée de légumes
- Fromage
- Grillé aux pommes
- (Boisson comprise)

SOCIÉTÉ DES EAUX DE SOURCES DE PALMIGNI

Keginan

Informations pratiques :

Départ de la salle omnispport à partir de 17h30, jusque 20h.
Prévoir une lampe torche et un gilet jaune, chiens, foyers mais tenus en laisse uniquement.

Gobelet inclus et consigné à 1€.
Remboursement du gobelet possible en fin de parcours.
Pour tout renseignement, contacter Mme Souchet au 07 50 60 16 54

Entre amis, ou en famille, venez découvrir les chemins de Guilliers, à travers une balade ponctuée de 4 étapes et d'animations !

LES FLYING BULOTS

COUL DE CAIL BUVET

TOITURES DE BROCELIANDE

TRISKELL Ambulances

Bulletin de réservation

Nom : _____
(Un seul nom et inscription en groupe)

Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____

Adultes : 16€ x _____ = _____ €
Enfants (-12 ans) 6€ x _____ = _____ €
Total : _____ €

Règlement par chèque uniquement à l'ordre de l'APEL Ecole Sainte Marie.

Bulletin + règlement à envoyer à :
Ecole Sainte Marie
Place des anciens Combattants
56490 Guilliers

- Réservation effective à réception du règlement.
- Si les conditions sanitaires ne permettent pas la tenue de la marche gourmande, les participants seront remboursés.
- Aucun remboursement en cas d'annulation ou de désistement des participants.
- En cas de fortes intempéries les repas seront à emporter.